Réf. Farde e-Assemblées : 2680896

N° OJ : **35**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 69.200,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2025 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques voor un montant total de 69.200,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :
* à l'article 77210 /33202 du budget ordinaire 2025 :
1) 16.000,00 EUR à l'asbl Anneessens 25 pour le « Hello summer Family 2025 » ;
2) 4.000,00 EUR à l'asbl Centre d'œuvre de mérode de la Paroisse des Minimes pour le « Festival Musicorum » ;
3) 5.000,00 EUR à l'asbl Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg pour l'organisation du « It Takes A City 2025 » ;
4) 2.500,00 EUR à l'asbl Halolalune Production pour l'organisation du « La semaine du son 2025 » ;
5) 1.500,00 EUR à l'asbl La Chapelle des Minimes pour les concerts des Minimes Cantat ;
6) 2.000,00 EUR à l'asbl Organum Novum pour l'organisation de l'été de l'orgue ;
7) 10.000,00 EUR à l'asbl Skinfama pour le « Festival Congolisation 2025 » ;
8) 2.400,00 EUR à l'asbl Pizzicato pour la Musique classique au Design Museum Brussels ;
9) 10.000,00 EUR à l'asbl L'architecture qui dégenre pour les journées du Matrimoine 2025 et la saison Matrimoine 2025/2026 ;
10) 4.500,00 EUR à l'asbl Centre d'Impulsion Socio Professionnel et Culturel pour le Festival Afrodisiac 2025 ;
11) 1.000,00 EUR à l'asbl L'instrument du Musicien pour l'Apéro concert des lauréats du fonds "L'instrumen du musicien" ;
12) 750,00 EUR à l'asbl Polarise Belgium pour l'organisation du « Polarise Nordic Film Nights 2025 » ;
13) 1.000,00 EUR à l'asbl Fantastique Collectif pour « La Semaine du Babeleir » ;
14) 5.000,00 EUR à l'asbl Nouvelle Senne pour le Festival de la Nouvelle Senne 2025 ;
15) 2.800,00 EUR à l'asbl Breedbeeld pour le « Brussels Street Photography Festival 2025 » ;
16) 750,00 EUR à l'asbl Cercle des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles pour la 14e édition du Festival du Film scientifique de bruxelles 2025.

Annexes :